

Mobilisations des femmes camerounaises dans les années 1956-1971 : le nationalisme au féminin

Ada Djabou*

pp. 79-85

Introduction

Le Cameroun a connu une vie politique dense de la période coloniale à l'indépendance du pays et les femmes se sont engagées très tôt dans la vie politique surtout comme force d'appoint pour soutenir les luttes anticoloniales. La participation de la femme camerounaise à la vie politique remonte à la période précoloniale.¹ À quelques exceptions près, la littérature accorde peu de place à l'analyse genrée des acteurs sociaux et politiques camerounais (Ngadjui, 1990). Les travaux portant sur la lutte nationaliste évoquent très peu la contribution des femmes, quand ils ne l'ignorent pas tout simplement (Joseph, 1986). Les travaux de Meredith Terretta constituent cependant une contribution remarquable en ce qui concerne la participation des Camerounaises à la lutte nationaliste. Elle a examiné la manière dont la mobilisation des femmes nationalistes s'est déployée dans le contexte d'intensification de la répression du mouvement nationaliste à partir de 1954 (Terretta, 2007). Dans ce travail, nous allons nous appesantir sur les organisations féminines formelles les plus visibles qui ont posé des actes allant dans le cadre de la promotion du genre féminin pendant la période coloniale, mais encore plus celles qui ont porté les germes du nationalisme. Nous avons également mis en avant l'action et/ou le parcours de vie de quelques figures emblématiques du mouvement indépendantiste (Marie-Irène Ngapeth, Marthe Moumié). À partir de cette étude, nous souhaitons enrichir l'historiographie coloniale féminine et interroger la place et les raisons de mobilisations des femmes dans les mouvements nationalistes à la veille de l'indépendance du Cameroun. Pour mener à bien cette étude, nous avons eu recours à une analyse diachronique des faits en nous basant sur des sources primaires et secondaires. Il est question de mobiliser les données empiriques et orales. Les sources iconographiques et numériques nous ont également été d'une importance capitale.

 <https://doi.org/10.21747/0874-2375/afr43a7>

* Université de Yaoundé I/ ENS.

¹ Rôle remarquable des reines mères, princesses dans les chefferies traditionnelles. Confère thèse Ada Djabou, 2014, « Femme, savoir et politique au Nord-Cameroun (XIX^e- début XXI^e siècle) », Thèse de Doctorat Ph /D en Histoire, Université de Ngaoundéré.

I. Les organisations féminines au centre des revendications nationalistes

Les Allemands présents au Cameroun (1884-1916) à travers leur administration ont donné naissance à la nation camerounaise. Toutefois, le refus de l'expropriation des terres des douala fut une des manifestations du nationalisme camerounais. De même, le partage du Cameroun entre Anglais et Français fut un partage vécu avec résignation pour le Camerounais, et derrière cette résignation se trouve le sentiment de l'unité et du nationalisme. Du protectorat allemand à l'indépendance du Cameroun en passant par la période de mandat, les Camerounais étaient animés par le nationalisme. Ce qui a d'ailleurs conduit ces derniers à réclamer l'indépendance immédiate et la réunification, telle fut l'action de l'UPC. Si le Cameroun est indépendant et uni aujourd'hui, c'est l'action des acteurs appréhendés comme des nationalistes. D'après Abwa, toutes les luttes menées pour l'indépendance et la réunification portent le germe du nationalisme (Abwa, 2010 : 63). Il va plus loin en disant : « La vérité historique est que l'histoire de la construction de la nation camerounaise est aussi vieille que le territoire et le pays Cameroun, elle ne commence pas avec la période de la décolonisation » (Abwa, 2010 : 17). Le nationalisme est défini selon Le Petit Larousse² comme une doctrine qui affirme la prééminence de l'intérêt de la nation par rapport aux intérêts des groupes, des classes, des individus qui la constituent. Il peut aussi être défini comme un mouvement politique d'individus qui veulent imposer la prédominance de la formation à laquelle ils appartiennent dans tous les domaines (Abwa, 2010 : 8). On peut encore définir le nationalisme comme cette doctrine qui préconise la volonté d'appartenir à une nation indépendante.

Si on jette un regard rétrospectif dans l'histoire coloniale du Cameroun, il y a eu des femmes qui ont combattu pour l'indépendance du pays à travers des mouvements d'opposition aux pratiques coloniales et au système gouvernemental de l'époque³. En effet, les mesures prises par l'administration française et l'inefficacité de leur impact politique sur l'avenir du Cameroun ainsi que la marginalisation des femmes dans l'arène politique n'ont pas laissé indifférentes les femmes camerounaises. La colonisation entraîne *de facto* la privation de liberté pour tous les sujets et le déclenchement du processus d'objectivation de ceux-ci. Les colonisateurs abordèrent l'Afrique non seulement avec des préjugés dégradants, généralement assimilés à ce continent, mais aussi avec des clichés catégorisant les sexes dans les sociétés africaines. Préjugés occidentaux et idéologie masculine ambiante se sont alliés pour attribuer aux femmes un statut légal d'emblée inférieur. Pourtant des témoignages concordant illustrent à souhait le rôle de premier plan joué par des figures féminines remarquables assumant dans certaines circonstances et avec compétence la direction politique de leur peuple. Le rôle des personnalités statutaires telles que les reines-mères, les épouses des chefs, les princesses, les sages-femmes, etc., a été minoré pour ne pas dire complètement ignoré par les administrateurs coloniaux comme le souligne Odile Goerg.

Abordant des sociétés extrêmement diversifiées, les colonisateurs cherchèrent rarement à adapter leur politique en fonction des structures socio-politiques antérieures. Ils restèrent aveugles aux réalités de pouvoir qui concernaient certaines catégories de femmes en fonction de leur âge, de leur statut social, de leur personnalité statuaire. (Goerg, 1997 : 18) Pour le colonisateur, les femmes demeurent l'élément de la cohésion sociale et vouées en conséquence à la vie privée (ménagères et procréatrices) plutôt qu'à la gestion des affaires

² Le petit Larousse Illustré, 2004.

³ La marche des femmes à Douala le 22 juillet 1931 pour protester le paiement des impôts à elles imposés par les administrateurs coloniaux. De la victoire des femmes, il convient de retenir que l'initiative de cette marche a valorisé les femmes auprès de leurs hommes et aussi auprès de l'administrateur colonial.

publiques. C'est peut-être aussi pour cette dernière raison qu'elles ne furent pas prises en compte dans l'administration coloniale, ni dans les différentes assemblées qu'a connu le Cameroun pendant la période coloniale⁴.

Outre l'exclusion de la femme dans la gestion administrative locale, les administrateurs coloniaux ont mis sur pied une pratique coloniale faisant appel à l'indigénat et la conscription. Ces deux pratiques ont laissé des souvenirs atroces au sein de la population. Ainsi, l'extension de la loi sur la liberté d'association amène quelques femmes instruites à s'organiser au sein des groupements féminins visant à mobiliser toutes les femmes pour la défense de leurs intérêts, l'amélioration de leur condition socio-économique et pour faciliter leur accès aux institutions politiques et administratives. A travers les organisations féminines, les femmes sont à même de renverser les tendances et changer leur situation de femmes marginalisées. Il est bon de rappeler que la naissance des partis politiques et des associations au Cameroun date de la période coloniale. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la naissance de ces groupements dont le plus important est la Conférence de Brazzaville tenue du 30 Janvier au 09 Février 1944. Elle fut présidée par René Pleven, le Commissaire aux colonies et Henri Laurentié. Les peuples colonisés n'avaient aucun représentant à cette conférence qui était pourtant censée traiter de leur droit (Mveng, 1985 : 196). Lors de cette conférence, les recommandations politiques, notamment, eurent sans aucun doute un impact sur la libéralisation de la vie politique et associative. Ces associations avaient des implications politiques, même si à leur création elles avaient trait à la promotion de la solidarité, du développement et à la sauvegarde de la culture, de la fraternité.⁵ Selon E. J. Dionne, « La vie associative est un instrument qui met en œuvre les grandes orientations qui engagent la vie d'un groupe d'individus associés partant d'un noyau restreint » (Dionne, 1998 : 28).

Les organisations politiques féminines sont donc les cadres par excellence de formation politique des femmes, lieux de regroupement pour les femmes, elles sont le seul cadre où les femmes discutent entre elles, sympathisent et trouvent des solutions à leurs problèmes. Le tout premier mouvement national des femmes camerounaises est l'Association des femmes camerounaises (Assofecam) créée en 1950. Julienne Niat en fut la toute première présidente⁶. Cette association remet en cause les représentations coloniales sur le rôle des camerounaises et revendique l'égalité capacitive de toutes les femmes.⁷ Perçue comme subversive, l'association est rapidement interdite par l'administration coloniale. En 1952, Julienne Niat rassemble des femmes de différentes professions et classes sociales et fonde l'Union des Femmes Camerounaises (UFC) avec Marie Irène Ngapeth et Marthe Mounié, des enseignantes et épouses des cadres nationalistes. A travers ce mouvement féministe, les femmes de l'UFC présentent une pétition à l'ONU dans laquelle elles demandent le droit de vote pour toutes les femmes et l'accès à l'éducation pour les filles. En effet, l'engagement des associations féminines dans le champ politique fut le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs entre autres les insuffisances des politiques administratives coloniales vis-à-vis des femmes, ce qui fut à l'origine de la politisation des associations féminines. A la suite de l'UFC, l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (l'UDEDEC), mouvement focus féminin sur la scène politique, voit le jour le 03 août 1952 à Douala par un groupe de lettrées, proches des leaders nationalistes.⁸

⁴ Voir thèse Ada Djabou2014, « Femme, savoir et politique au Nord-Cameroun (XIX^e- début XXI^e siècle) », Thèse de Doctorat Ph/D en Histoire, Université de Ngaoundéré.

⁵ Tel est le cas de l'ASSA Bénoué dans les années 1950 qui propulsa Ahmadou Ahidjo sur le plan politique.

⁶ En novembre 1951, elle se présente aux élections à l'assemblée territoriale du Cameroun français (ATCAM).

⁷ Les autorités coloniales ont réduit le rôle des femmes à des simples gardiennes de maison dont l'action est principalement orientée vers la sphère domestique.

⁸ 2AC, 974, Union Démocratique des Femmes Camerounaises, Statut, Archives Nationales du Cameroun, Yaoundé.

L'UDEFEC est en fait le premier mouvement féminin qui ait joué un rôle important sur la scène politique pendant la période coloniale. Elle partage les aspirations indépendantistes des leaders nationalistes, estimant que la lutte anticolonialiste œuvre également pour l'émancipation de la femme. L'UDEFEC s'inscrit dans une démarche contestataire à la fois sociale et anticolonialiste⁹. En plus de s'émanciper, les femmes de l'UDEFEC émettent des revendications relatives à l'indépendance du pays. On peut le constater avec la déclaration suivante : « L'UPC approuve l'action que l'UDEFEC mène pour les femmes et se réjouit qu'elle participe également à la lutte de libération du pays » (Ngapeth, 2009 : 56). Le programme politique de l'UDEFEC s'intensifie au cours du premier congrès de l'UPC tenu à Douala du 6 au 8 Août 1954. Lors de ce congrès, l'UDEFEC décide de s'allier à l'UPC dans sa lutte contre le colonialisme (Joseph, 1986 : 247). Cette volonté idéologique de l'UDEFEC faisait des femmes camerounaises des militantes de l'indépendance et de la réunification du Cameroun. Comme alliée de l'UPC, l'UDEFEC exerce une intense activité politique. Tout comme l'UPC, elle envoie des pétitions à l'ONU (Joseph, 1986 : 247). Le militantisme très poussé des femmes de l'UDEFEC les amena à éditer un journal mensuel, à tenir des conférences publiques et à lutter ensemble avec les hommes de l'UPC pour l'indépendance et la réunification du Cameroun. Elles signent « la proclamation commune » avec l'UPC et la Jeunesse démocratique camerounaise (JDC). Cette proclamation est à l'origine des événements de mai 1955 qui entraînèrent la suspension de l'UDEFEC et les autres signataires de cette déclaration en l'occurrence l'UPC. Entrées dans la clandestinité, les femmes de l'UDEFEC tiennent en 1956 leur deuxième congrès, un deuxième bureau est élu ayant comme présidente Mme Odette Frieda Nyaga.¹⁰

En février 1960, par le décret N.º 60/46 du 25/02/1960, le Président Ahmadou Ahidjo lève les mesures restrictives de liberté pour détendre l'atmosphère politique, qui depuis mai 1955 est sous contrôle de l'administration. L'UPC, l'UDEFEC et d'autres mouvements sont de nouveau autorisés à mener leurs activités de manière légale. L'UDEFEC retrouve ainsi le droit de fonctionner légalement. C'est ainsi que le 1^{er} mars 1960, elle tient une réunion du conseil national à Yaoundé pour mettre sur pied leurs programmes d'action et inviter les membres de l'UDEFEC réfugiées dans le maquis à reprendre le flambeau de leur mouvement (Joseph, 1986 : 246). En 1961 L'UDEFEC fut représentée aux Etats-Unis par sa Secrétaire générale comme pétitionnaire pour défendre le dossier de la réunification du Cameroun. En 1962, l'UDEFEC est appelée à ne plus intervenir sur la scène publique camerounaise, car le Président Ahmadou Ahidjo entreprend la mise en œuvre du parti unique. Tout mouvement politique qui ne souscrit pas à cette idée devra mettre fin à ses activités. Une fois de plus, l'UDEFEC rentre dans la clandestinité. Elle revient sur la scène publique grâce aux lois sur la liberté d'association promulguées le 19 décembre 1990.¹¹ Lors de son congrès tenu du 24 au 26 avril 1992 à Edéa, le congrès décide unilatéralement que l'UDEFEC devient désormais une organisation annexe de l'UPC dont elle applique la politique, mais garde son autonomie organisationnelle et financière (Ngapeth, 2009 : 56). En marge de l'Union démocratique des femmes camerounaises qui fut une organisation politique exclusivement féminine, il existait de nombreuses autres formations politiques statutairement composées d'hommes et de femmes. Dans ces différents partis politiques aux proportions féminines minoritaires, les femmes militent aux côtés des hommes. L'avènement de l'indépendance n'estompa pas la volonté politique des femmes camerounaises qui sont de mieux en mieux organisées. En plus donc de l'UDEFEC, le Conseil National des Femmes du Cameroun (CNFC) créée en 1961 poursuit l'action du premier mouvement.

⁹ Il faut noter que la femme africaine a subi une double oppression : patriarcale et coloniale.

¹⁰ Entretien avec Odile Ntankeu, Yaoundé, 12 mars 2018.

¹¹ Journal officielle de la République du Cameroun, janvier 1991, p. 2.

Au demeurant, l'engagement des associations féminines dans le champ politique fut le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs. Les insuffisances des politiques administratives coloniales vis-à-vis des femmes furent à l'origine de la politisation des associations féminines. Dès 1931, des Camerounaises s'organisent et se mobilisent pour contester les effets de l'ordre social colonial sur leur statut. Les différentes associations durent interpellier les autorités coloniales au sujet de leur émancipation, de leur éducation, de leur santé pour ne citer que ces quelques exemples. L'UDEDEC, au début avait pour but et objet la défense des droits des femmes sur le plan économique, sociale et civique; par la suite, elle s'est arrangée sans réserve aux revendications nationales du peuple camerounais à savoir l'indépendance du Cameroun et la réunification.

II. L'héroïsme féminin des années 1950-1971

1. Marie-Irène Ngapeth : une figure emblématique et pionnière de la lutte anticolonialiste

Marie-Irène Ngapeth Biyong est née le 22 juillet 1926 à Maken'e-Déthane dans la Sanaga maritime en pays bassa'a. Fille de Thomas Biyong et de Louise Ngo Mbom, elle fit ses études primaires comme tout autre enfant de son âge. Elle obtint son CEPE en 1940.

Adolescente, elle entre à l'Ecole normale de Foulassi¹² et en sort diplômée en 1945. C'est dans cette école qu'elle rencontre son époux Job-René Ngapeth. Ils convolent en justes noces en février 1946. Les deux s'installent plus tard à Douala. Elle commence sa carrière comme enseignante de l'Ecole primaire de la mission protestante de Deido, puis enseignante de l'Ecole primaire publique de Deido et ensuite à l'école principale de New-Bell, toujours à Douala. Après une formation en administration de travail à Yaoundé, elle devient contrôleur du travail. Mais plus tard, elle réintègre son administration d'origine en qualité de conseillère pédagogique. Elle est nommée par la suite comme inspecteur départemental adjoint de l'enseignement primaire à Douala. Elle est mise à la retraite en 1983 (Ngapeth, 2009 : 517).

À l'École Normale de Foulassi créée en 1925 par les missionnaires presbytériens américains, régnait une atmosphère bouillonnante où la liberté et l'indépendance étaient à l'ordre du jour. C'est là où est né le militantisme de Marie-Irène Ngapeth Biyong. Jeune enseignante, elle adhère à l'Union des Populations du Cameroun en 1949, alors que l'UPC venait juste d'être créée (1948) : à peine un an de fonction légale. « Mon adhésion en 1949 à l'UPC peu après sa création, par les soins

Ilustração 01 – Marie-Irène Ngapeth Biyong



Source : Extrait du livre de Geneviève Ngosso Kouo, 2022, *Ces célèbres inconnues. Femmes africaines du temps colonial : chroniques et portraits. Le Cameroun (1884-1959)*, Patrimoine, Douala, p. 158.

¹² Foulassi est le lieu mythique où fut créé l'hymne national camerounais, appelé à l'époque chant de ralliement.

de mon époux fut le déclic de mon militantisme politique avec l'obtention de la carte de l'UPC en 1951 » (Ngosso Kouo, 2022 : 160). En effet, lors d'une réunion de l'UPC à son domicile, le Secrétaire général de l'UPC de l'époque lança ce souhait : « Il faudra faire de Madame Ngapeth une grande combattante pour l'indépendance du Cameroun, pour un avenir meilleur et pour le bonheur des enfants de ce pays » (Ngosso Kouo, 2022 : 160). Parole prophétique s'il en est, car Marie-Irène Ngapeth l'accueillit avec joie et depuis lors, elle s'engagea avec fermeté et détermination pour la lutte pour l'indépendance et la réunification du pays. Elle sera membre de plusieurs associations féminines à connotation politique. Marie-Irène Ngapeth Biyong est la toute première Secrétaire générale de l'UDEFEC élue lors du premier congrès de cette organisation en août 1954¹³. D'abord membre active de l'UPC, dans ses combats, elle est allée jusqu'aux Nations-Unies défendre le dossier de la réunification du Cameroun. Elle fut l'une des signataires de la proclamation commune du 22 février 1955 par laquelle les différents mouvements patriotiques et nationalistes à savoir l'UPC, la CGT, la JDC et l'UDEFEC réclament la levée de la tutelle française sur le Cameroun. Les différents signataires demandent la mise en place des institutions du nouvel Etat dès 1956. En 1955, les différents acteurs de ces mouvements patriotiques entrent dans la rébellion. Suite donc aux événements sanglants intervenus en mai 1955, l'UPC, la JDC et l'UDEFEC sont dissoutes par le décret du gouvernement français du 13 juillet 1955. Les leaders de ces organisations sont poursuivis. Les uns se sont réfugiés au Cameroun britannique, d'autres à l'extérieur du pays. Marie-Irène Ngapeth se réfugie au Cameroun sous administration britannique et ensuite au Nigéria. Au vu des menaces et l'interdiction de ses activités, en tant que membre active de l'UDEFEC, elle poursuit ses activités dans la clandestinité et se bat pour l'unification et l'indépendance du Cameroun. Dans le cadre des activités du l'UDEFEC, elle publie le journal d'information dénommé « Femmes Kamerounaises », paru sous maquis en février 1956 afin de sensibiliser les membres du mouvement et la communauté camerounaise en général sur l'évolution du mouvement et les actions menées ou à mener (Ngapeth, 2009 : 519). Pétitionnaire aux Nations-Unies en 1961 au nom de l'UDEFEC, Marie-Irène Ngapeth y repart en 1963 en qualité de déléguée officielle à l'Assemblée générale des Nations-Unies, à la commission des affaires sociales. Dès la promulgation des lois sur la liberté d'association en décembre 1990, l'enseignante, engagée et déterminée à exprimer ses pensées, relance le mouvement des femmes, à savoir l'UDEFEC qui était interdite de toutes activités sous les lois d'exceptions de 1962. Elle réorganise l'association¹⁴ et est élue présidente nationale lors de la première Assemblée générale du 8 mars 1991.

Par ailleurs, elle encourage toute action en faveur de la promotion de la femme et l'intégration de celle-ci dans la vie politique. Elle fut l'une des pionnières de la lutte pour l'égalité, le respect des droits de l'Homme et des libertés pour tous (Ngapeth, 2009 : 59). Femme intrépide, elle lutta contre toute forme de domination, fut-elle coloniale, patriarcale, culturelle ou familiale. Avec courage et détermination, elle mena le combat et ouvrit la voie pour une liberté méritée afin d'exprimer la volonté du peuple.

Conclusion

En somme, il ressort que les organisations nationalistes féministes, plus particulièrement l'UDEFEC et l'action marquante de Marie-Irène Ngapeth ont été d'un poids incontestable pour la marche vers l'indépendance du Cameroun. La population féminine loin d'être un

¹³ Rappelons que l'UDEFEC a été créée en février 1952.

¹⁴ Car les objectifs ne sont plus les mêmes à savoir l'indépendance et la réunification du pays. L'association s'orient beaucoup plus pour une vie politique épanouie des femmes et le respect des droits de l'Homme et des libertés pour tous.

spectateur de la scène politique pendant la période coloniale, a usé de toutes ses forces et magnanime héroïque pour la conquête de la liberté ; l'indépendance et la réunification étaient au centre de leur revendication. Cette prise de position déterminante de la gent féminine constitue en effet l'élément qui inspire le patriotisme.

Références bibliographiques

- Djabou, Ada et Mbarga Messomo, Marie Jeanne (2024), *Femme et développement. Déconstruction et reconstruction de l'identité féminine en Afrique*. Yaoundé : éditions Premières Lignes.
- Djabou, Ada (2014), « Femme, savoir et politique au Nord-Cameroun (XIX^e- début XXI^e siècle) », Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Abwa, D. (2010), *Cameroun. Histoire d'un nationalisme 1884-1961*. Yaoundé : Ed CLE.
- Bouopda, P K. (2006), *La quête de liberté politique au Cameroun, 1884-1984*. Paris : L'Harmattan.
- Dionne, E.J. (1998), *La vie associative, ça marche*, Nouvelle Horizon.
- Id. (2013), *Petitionning For Our Rights, Fighting For Our Nation : The History of the Democratic Union of Cameroon Women, 1949-1960*, Bamenda, Langaa, RPCIG.
- Joseph, R. (1986), *Le mouvement nationaliste au Cameroun*. Paris : Karthala, p. 247.
- Journal officiel des débats, ATCAM, janvier, 1957.
- Goerg, O. (1997), « Femmes africaines et politique ; les colonisées au féminin en Afrique Occidentale », in *Femme d'Afrique*, Clio n.° 6. [En ligne]. [Consulté 10.avr.2026]. Disponible en : <http://Clio.revues.org/document378.html>.
- Kuikoua, F. (1994), « Femme et maquis en région bamiléké : 1955-1971 », Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I.
- Mveng, E. (1985), *Histoire du Cameroun*. Yaoundé : CEPER.
- Mveng Evina, E. (1974), « L'Ecole Normale de Foulassi, sa naissance, ses objectifs, sa vie et son rayonnement de 1925 à 1957 », Mémoire de DES en histoire, Université de Yaoundé.
- Njeuma M.Z, 1; (1984), *Histoire du Cameroun (XIX-début XX^e S)*. Paris : L'Harmattan.
- Ngadjui, N. (1990), *Les droits politiques de la femme au Cameroun*. Yaoundé : Zaye.
- Ngapeth, M. (2009), *Cameroun. Combats pour l'indépendance*. Paris : L'Harmattan.
- Ngoh, V.J. (1990), *Cameroun, 1884 -1985, cent ans d'histoire*. Yaoundé : CEPER.
- Ngosso Kouo G. (2022), *Ces célèbres inconnues. Femmes africaines du temps colonial : chroniques & portraits. Le Cameroun (1884-1959)*, Edt Patrimoine.
- Tchumtchoua, E. (2006), *De la JEUCAFRA à l'UPC*. Yaoundé : Ed CLE.
- Terretta, M. (2013), *Petitionning For Our Rights, Fighting For Our Nation : The History of the Democratic Union of Cameroon Women, 1949-1960*. Bamenda : Langaa RPCIG.
- (2007), « A Miscarriage of Revolution : Cameroon Woman and Nationalism », in *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, n.° 12, pp. 61-90.
- Um Nyobè, R. (1984), *Le problème national camerounais*. Paris : L'Harmattan.
- Yomsi Puhe, L. (2007), « Les femmes dans le mouvement nationaliste camerounais : cas des femmes de l'UDEFEF dans la Sanaga maritime (1945-1950) », Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Douala.